



ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

ENJEUX ÉLEVÉS

- On calcule que l'écart au niveau de l'emploi entre les femmes et les hommes coûte à notre économie 4 % en PIB réel.
- Les femmes âgées de 25 à 54 ans effectuent toujours 10 heures de plus de travail non rémunéré à la maison par semaine que les hommes, et représentent 89 % des travailleurs qui prennent un congé parental.
- Les femmes et les filles représentent plus de la moitié de toutes les victimes de crimes violents et la nette majorité des victimes d'agression sexuelle et de harcèlement.

CHOIX CLAIRS

- Investir dans les secteurs où les femmes travaillent et gagnent un salaire décent.
- Offrir des services de garde accessibles, abordables et universels et un programme de congé de paternité rémunéré.
- Accroître le financement des organisations de femmes et appliquer un plan d'action national doté de toutes les ressources nécessaires pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Trois femmes sur dix sur le marché du travail travaillent dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux, dans des professions telles que les soins infirmiers, l'enseignement et les services communautaires qui s'occupent de leur part disproportionnée du travail non rémunéré, en particulier la garde d'enfants¹.

Mesure à prendre : Investir dans les secteurs où les femmes travaillent aujourd'hui et veiller à ce que les dépenses de création d'emplois et d'infrastructure ciblent l'ensemble de la population active du Canada, dont 48 % est composée de femmes².

Résultat : En refermant l'écart entre les hommes et les femmes au niveau de l'emploi, en particulier chez les travailleurs très instruits, on ajoutera 4 % au PIB réel, selon le Fonds monétaire international³.

On estime à 608 000 le nombre de femmes qui travaillent à temps partiel, soit involontairement, soit en raison de leurs responsabilités familiales. Entre-temps, la dette des ménages représente 1,73 \$ de chaque dollar gagné⁴. Les femmes âgées de 25 à 54 ans effectuent toujours 10 heures de plus de travail non rémunéré à la maison par semaine et représentent 89 % des travailleurs qui prennent un congé parental.

Mesure à prendre : Offrir des mesures de soutien et de formation personnalisées aux femmes qui font face à des obstacles à l'emploi ou qui travaillent à temps partiel de façon involontaire; travailler avec les employeurs pour accroître le nombre de femmes qui présentent leur candidature, particulièrement celles qui font face à d'importants obstacles à l'emploi, comme les femmes handicapées, les femmes autochtones et les femmes célibataires; et reconnaître les qualifications des femmes qui n'ont pas travaillé pour s'occuper d'enfants et de membres de leur famille.

Résultat : L'ajout de 608 000 femmes à la population active dans des emplois à temps plein augmenterait la masse salariale de 17,7 milliards de dollars par année⁵. Cet argent allégerait le fardeau de la dette des familles et stimulerait la croissance économique.

Mesure à prendre : Investir dans un programme universel de services de garde des enfants (voir le chapitre sur la Garde des enfants) et instaurer un congé de paternité rémunéré, inspiré de la réussite du modèle du Québec. Ramener de 18 mois à 12 mois la durée du congé parental.

Résultat : Le travail non rémunéré sera distribué de manière plus équitable.

Les femmes et les filles représentent plus de la moitié de toutes les victimes de crimes violents et la nette majorité des victimes d'agression sexuelle et de harcèlement. Bien que le gouvernement fédéral ait augmenté le financement pour la prévention de violence, l'échelle du problème exige une attention accrue.

Mesure à prendre : Investir dans un plan d'action national de lutte contre la violence faite aux femmes doté de toutes les ressources nécessaires, fondé sur le *Modèle de Plan d'action national*, ce qui harmonisera les dépenses fédérales par habitant avec les dépenses provinciales. Coût : 500 millions de dollars par année⁶.

Résultat : Les niveaux de violence faite aux femmes commenceront à baisser et les survivantes de la violence bénéficieront d'un soutien correspondant à leurs besoins. La baisse des taux de criminalité compenserait les 12,2 milliards de dollars par année estimés affectés aux programmes de lutte contre la violence faite aux femmes⁷.

Notes

¹ Statistique Canada. Tableau 14-10-0297-01 (anciennement CANSIM 282-0142) Caractéristiques de la population active selon la profession, données annuelles (x 1 000). Chiffres s'appliquant aux femmes de 15 ans et plus, 2017.

- 2** Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 (anciennement CANSIM 282-0002) Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000). Chiffres s'appliquant aux femmes de 15 ans et plus, 2017.
- 3** Bengt PETERSSON et coll. , « Women are Key for Future Growth: Evidence from Canada », Washington, D.C. : Fonds monétaire international.
- 4** Statistique Canada. Tableau 36-10-0589-01 (anciennement CANSIM 378-0154) *Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, indicateurs du patrimoine, par caractéristique, annuel (pourcentage)*.
- 5** Statistique Canada. Tableau 14-10-0029-01 (anciennement CANSIM 282-0014) Emploi à temps partiel selon la raison, données annuelles (x 1 000). Chiffres s'appliquant au principal groupe d'âge actif, 25 à 54 ans, 2017.
- 6** Hébergement femmes Canada. 2015. Modèle de Plan d'action national du Canada sur la violence faite aux femmes et aux filles.
- 7** Josh HODDENBAGH, Ting ZHANG et Susan MCDONALD , *Estimation de l'incidence économique des crimes violents au Canada en 2009*. Ottawa : Ministère de la Justice du Canada, 2014; Zhang, Ting et coll. *Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009*. Ottawa : Ministère de la Justice du Canada.